

## **Changement de concept – Changement de nom pour le Gala des Agricultrices**

Anciennement nommées Gala Saturne entre 1988 et 2019, les Agricultrices du Québec lancent un concours pour trouver un tout nouveau nom pour son événement incontournable ! Ce Gala, qui rassemble près de 300 personnes, présente un tout nouveau format qui vise à rendre hommage au travail exceptionnel des agricultrices au sein de leur entreprise et dans leur milieu. Il témoignera du leadership féminin en agriculture en soulignant l'excellence des entrepreneures agricoles et leur contribution à l'agriculture québécoise et de la place toujours plus grande qu'elles y occupent.

Trouvez le futur nom de notre événement et gagnez 2 billets pour y participer le 22 octobre prochain à l'Hôtel le Montagnais à Chicoutimi !

Découvrez les nouvelles catégories :

### **AGRICULTRICE ENTREPRENEURE – Prix Dimension E (remis par Financement agricole Canada)**

La candidate qui aura contribué le plus au développement de son entreprise, de l'agriculture, d'une production, de différents produits ou d'activités visant la diversification.

L'agricultrice s'étant le plus démarquée recevra une bourse en argent d'une valeur de 1 000 \$

### **AGRICULTRICE ENGAGÉE – Prix Perspectives + (remis par )**

La candidate qui aura démontré un fort leadership au niveau de ses implications syndicales, sociales et communautaires qui ont eu des impacts significatifs auprès de sa communauté locale et/ou agricole.

L'agricultrice s'étant le plus démarquée recevra une bourse en argent d'une valeur de 1 000 \$

### **CLIN D'ŒIL À LA RELÈVE - Coup de du public (remis par Agriculture et Agroalimentaire Canada)**

Le grand public sera invité à voter pour leur coup de cœur auprès de 13 femmes membres de la Fédération de la relève agricole du Québec et des Agricultrices du Québec.

La gagnante recevra une bourse en argent d'une valeur de 1 000 \$

### **PRIX ALLIÉ (remis par )**

Les affiliés de l'UPA et les autres organisations du milieu agricole seront invités à soumettre des projets ou initiatives, individuelles ou collectives, qui ont contribué à l'avancement des femmes en agriculture.

La personne ou le groupe gagnant recevra une bourse en argent d'une valeur de 500 \$

### **MENTION HOMMAGE**

Des partenaires du milieu agricole seront invités à rendre hommage à des femmes de leur secteur ayant contribué, au cours de leur carrière, de façon exceptionnelle au développement et au rayonnement de l'agriculture.

## RÈGLEMENTS pour les prix Dimension E et Perspectives +

1. La candidate doit pratiquer l'agriculture au Québec et être membre des Agricultrices du Québec.
2. La candidate ne doit pas avoir jamais remporté un titre dans le cadre du Gala Saturne (toutes catégories confondues) dans les années antérieures.
3. La candidate doit être présente lors de la remise du prix (22 octobre 2022 à Chicoutimi).
4. La candidate qui remporte un des titres s'engage à présenter un témoignage en cours d'année suivant son titre.
5. La candidate consent à ce que ses photos et vidéos ainsi que ses coordonnées soient divulguées publiquement à des fins promotionnelles pour le Gala et transmises pour des fins de remerciements et félicitations.
6. Les groupes ne peuvent faire l'objet de mise en candidature.
7. Le prix ne peut être décerné à titre posthume.
8. Les membres du conseil d'administration des Agricultrices du Québec ne peuvent être mises en candidature.
9. Une présidente régionale ou provinciale doit attendre 24 mois après la fin de son mandat avant de présenter sa candidature.
10. Tout syndicat d'agricultrices, ou toute fédération régionale n'ayant pas de syndicats d'agricultrices sur son territoire peuvent déposer une seule candidature.
11. Les coordonnées des gagnantes (nom, téléphone, adresse) ainsi qu'un court résumé pourront être divulgués. Le dossier complet restera confidentiel.
12. Le formulaire de mise en candidature et l'ensemble des autres documents demandés doivent être soumis avant le 26 août 2022 à 16h.

## CRITÈRE D'ÉVALUATION pour les prix Dimension E et Perspectives +

Un jury composé de trois personnes choisies par les Agricultrices du Québec (AQ) fera l'examen des candidatures (Dimension E et Perspectives +) et déterminera les gagnantes. Les membres du jury seront présentés lors de l'événement.

Lors de la sélection du jury, les AQ s'assureront que ces derniers n'ont pas été jurés en région et qu'il s'abstienne d'évaluer le dossier d'une candidate avec qui il entretient un lien privilégié.

Critères de sélection :

### AGRICULTRICE ENTREPRENEURE – Prix Dimension E

- Tâches assumées au sein de l'entreprise
- Implication au niveau de la prise de décision et de la gestion
- Capacité à relever des défis de façon efficace et proactive
- Sain équilibre travail-famille-vie personnelle
- Efforts déployés pour valoriser la profession d'agricultrice et de l'agriculture en général

### AGRICULTRICE ENGAGÉE – Prix Perspectives +

- Niveau d'implication syndical
- Niveau d'implication sociale et communautaire
- Transmission du goût de l'agriculture
- Capacité à relever des défis de façon efficace et proactive
- Sain équilibre travail-famille-vie personnelle
- Efforts déployés pour valoriser la profession d'agricultrice et de l'agriculture en général

## FORMULAIRE DE PARTICIPATION DES CANDIDATES pour les prix Dimension E et Perspectives +

### RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

(Prénom et nom de la candidate)

(Adresse)

(Ville/village)            (Code postal)

(Téléphone)            (Courriel)

(Type de production)

(Nom de l'entreprise)

La candidate accepte les conditions et critères.

Signature de la candidate : \_\_\_\_\_

**Mise en candidature par** – Choisir le syndicat d'agricultrices régional OU Fédération régionale

Agricultrices du Bas-St-Laurent	Agricultrices du Saguenay-Lac-St-Jean
Agricultrices du Centre-du-Québec	Agricultrices de la Montérégie Est
Agricultrices de la Chaudière-Appalaches Est	Agricultrices de la Montérégie Ouest
Agricultrices de la Chaudière-Appalaches Ouest	Comité de l'Abitibi-Témiscamingue
Agricultrices de l'Estrie	UPA Outaouais-Laurentides
Agricultrices de Lanaudière	UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord
Agricultrices de la Mauricie	UPA Gaspésie-Les-Iles

*Note importante : Toute abréviation incluse dans le dossier doit être écrite au long pour éviter erreurs et mélanges.*

Les informations contenues dans le dossier sont sujettes à vérification.

## QUESTIONS

1. Parlez-nous de votre entreprise (1500 caractères)  
*Exemple : production, type d'entreprise, nombre d'années d'existence, quotas, nombres d'employés, diversité des produits, mise en marché, etc.*
2. Comment gardez-vous un équilibre entre la vie familiale, vie personnelle et le travail ? (1500 caractères)  
*Exemple : âge, nombre d'enfants, proche-aidante, conjoint-conjointe travaillant à l'extérieur, garderie ou enfants à la maison, conciliation travail-famille, temps personnel, loisir, sport, etc.*
3. Profil entrepreneurial (3000 caractères)
  - a. Expliquez-nous les différentes tâches que vous accomplissez dans l'entreprise  
*Exemples : rôle joué dans la gestion de l'entreprise, gestion du temps, des ressources humaines, implication dans la prise de décision au sein de l'entreprise, etc.*
  - b. Quels sont les défis que vous avez rencontrés et surmontés en tant qu'entrepreneure ?
  - c. Comment avez-vous contribué à faire avancer de votre entreprise ?
4. Profil engagement syndical et communautaire (3000 caractères)
  - a. Parlez-nous de vos différents engagements au niveau sociaux communautaires et syndicaux  
*Exemple : commission scolaire, municipale, syndicats d'agricultrices ou coopérative, nombre d'années d'implication, etc.*
  - b. Quels ont été les impacts que cela vous a apportés personnellement et collectivement.  
*Exemple : un projet dont vous êtes particulièrement fière.*
  - c. Quels sont les défis que vous avez rencontrés et surmontés en tant que femme engagée.
5. Section valorisation de la profession d'agricultrices et de l'agriculture (2000 caractères)
  - a. Identifiez-nous votre participation ou celle de l'entreprise à des activités reliées au développement et à la valorisation de l'agriculture et indiquez-nous ce que ces expériences vous ont apporté.  
*Exemple : porte-ouverte, sécurijours, visite de ferme, conférence, présence dans les écoles, les responsabilités assumées, les dossiers traités, etc.*
  - b. Quelles sont les activités auxquelles vous avez participé pour améliorer la condition des agricultrices ou l'avancement des femmes ? À quel titre ?
6. En un court texte, résumez votre candidature, que souhaitez-vous que les gens retiennent de vous et de votre parcours ? (2000 caractères)  
Ce texte sera diffusé dans les différents médias, dont le journal la Terre de chez nous.

## PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À JOINDRE

La candidate devra obligatoirement fournir avec son questionnaire dûment rempli :

- Une photo couleur (un buste, face) fond uni foncé, non obligatoirement d'être prise dans un studio de photographie.
- 5 photos représentant la candidate en action dans sa ferme, avec sa famille. Une résolution de plus de 100 dpi sera acceptée.
- Trois vidéos de 60 secondes (le montage sera fait à l'interne) où on voit la candidate en action sur sa ferme et où l'on voit la ferme et/ou les animaux. \*\*\*Le tout, sans voix et sans texte.
- Une vidéo de présentation d'une durée maximale de 90 secondes OU entrevue devant jury via zoom (au choix).

Ces critères ont été approuvés par le conseil d'administration du 6 avril 2022.

## RÈGLEMENTS pour le prix clin d'œil à la relève

1. La candidate doit pratiquer l'agriculture au Québec ou être en voie de le faire.
2. La candidate doit être membre des Agricultrices du Québec ET membre de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).
3. La candidate ne doit pas déposer sa candidature aux prix Dimension E ou Perspective +.
4. Si elle est retenue, la candidate doit être présente lors de la remise du prix (22 octobre 2022 à Chicoutimi).
5. La candidate qui remporte le coup de cœur du public s'engage à présenter un témoignage en cours d'année suivant son titre.
6. La candidate consent à ce que ses photos et vidéos ainsi que ses coordonnées soient divulguées publiquement à des fins promotionnelles pour le Gala et transmises pour des fins de remerciements et félicitations.
7. Les membres du conseil d'administration des Agricultrices du Québec et de la FRAQ ne peuvent être mises en candidature.
8. Les coordonnées des gagnantes (nom, téléphone, adresse) ainsi qu'un court résumé pourront être divulgués. Le dossier complet restera confidentiel.
9. Le formulaire de mise en candidature et l'ensemble des autres documents demandés doivent être soumis avant le 26 août 2022, à 16 heures.

## CRITÈRE D'ÉVALUATION pour le prix clin d'œil à la relève

1. Un jury composé de trois personnes choisies par les Agricultrices du Québec fera l'examen des candidatures et déterminera une relève retenue par syndicat de la FRAQ. Les finalistes retenues seront informées dans la semaine du 5 septembre.

Critère de sélection :

- Présentation d'un projet ou d'une action réalisée dans la dernière année
  - o Caractère unique du projet ou de l'action présentés
  - o Impact significatif sur le plan social, environnemental, syndical ou au sein de l'entreprise
  - o Nombre de personnes touchées par le projet ou l'action
- Texte clair et compréhensible

La gagnante sera choisie par le public via une plateforme de vote confidentiel.

Le public pourra voter du 3 au 22 octobre 2022.

## FORMULAIRE DE PARTICIPATION DES CANDIDATES pour le prix Clin d'œil à la relève

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

(Prénom et nom de la candidate)

(Adresse)

(Ville/village)            (Code postal)

(Téléphone)            (Courriel)

(Type de production)

(Nom de l'entreprise)

La candidate accepte les conditions et critères.

Signature de la candidate : \_\_\_\_\_

### Mise en candidature dans la région

Abitibi-Témiscamingue

Bas-St-Laurent

Capitale-Nationale-Côte-Nord

Centre-du-Québec

Chaudière-Appalaches

Estrie

Gaspésie-Les-Iles

Lanaudière

Laurentides-Outaouais

Mauricie

Montérégie Est

Montérégie Ouest

Saguenay-Lac-St-Jean

*Note importante : Toute abréviation incluse dans le dossier doit être écrite au long pour éviter erreurs et mélanges.*

Les informations contenues dans le dossier sont sujettes à vérification.

## QUESTIONS

Parlez-nous brièvement de l'entreprise dans laquelle vous évoluez. (1500 caractères)

Parlez-nous brièvement de vous et de votre environnement familial. (1500 caractères)

En tant qu'entrepreneure agricole, parlez-nous d'un projet ou d'une initiative dont vous êtes particulièrement fière ou qui vous a démarqué dans la dernière année. (3000 caractères)

Pourquoi le public voterait-il pour vous ? (750 caractères)

### PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À JOINDRE

La candidate devra obligatoirement fournir avec son questionnaire dûment rempli

- Une photo couleur (un buste, face) fond unie foncée, non obligatoire d'être prise dans un studio de photographie.
- Trois vidéos de 45 à 60 secondes (le montage sera fait à l'interne) où on voit clairement la candidate en action sur sa ferme. \*\*Le tout, sans voix et sans texte.

Ces critères ont été approuvés par le conseil d'administration du 6 avril 2022.

## RÈGLEMENTS pour le prix Allié

1. L'individu ou l'organisation ayant réalisé le projet doit résider ou avoir son siège social au Québec.
2. Les finalistes retenus dans la catégorie pour le prix Allié doivent être présents lors de la remise du prix (22 octobre 2022 à Chicoutimi).
3. L'individu ou l'organisation qui remporte le prix Allié s'engage à présenter un témoignage en cours d'année suivant son titre.
4. L'individu ou l'organisation consent à ce que ses photos et vidéos ainsi que ses coordonnées soient divulguées publiquement à des fins promotionnelles pour le Gala et transmises pour des fins de remerciements et félicitations.
5. Le prix ne peut être décerné à titre posthume.
6. Les syndicats des Agricultrices du Québec ne peuvent être mis en candidature.
7. Les coordonnées de l'individu ou de l'organisation gagnante (nom, téléphone, adresse) ainsi qu'un court résumé pourra être divulgué. Le dossier complet restera confidentiel.
8. Le formulaire de mise en candidature et l'ensemble des autres documents demandés doivent être soumis avant le 26 août 2022, 16 heures.

## CRITÈRE D'ÉVALUATION pour le prix allié

Un jury composé de trois personnes choisies par les Agricultrices du Québec fera l'examen des candidatures et déterminera le projet gagnant. Les membres du jury seront présentés lors de l'événement.

La Fédération s'assurera qu'un membre du jury s'abstienne d'évaluer le dossier d'une candidature avec qui il entretient un lien privilégié

Critère de sélection du projet :

- Présentation d'un projet ou d'une initiative réalisé dans la dernière année
  - o Caractère unique du projet ou de l'action présenté
  - o Impact significatif en termes d'avancement pour les femmes du secteur agricole
  - o Nombre de personnes touchées par le projet ou l'initiative
- Texte clair et compréhensible

## FORMULAIRE DE PARTICIPATION pour le prix allié

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Nom de l'organisation (si applicable)

(Prénom et nom de la personne contact)

(Adresse)

(Ville/village)

(Code postal)

(Téléphone)

(Courriel)

*Note importante : Toute abréviation incluse dans le dossier doit être écrite au long pour éviter erreurs et mélanges.*

Les informations contenues dans le dossier sont sujettes à vérification.

### QUESTIONS

1. Parlez-nous de vous ou de votre organisation (750 caractères)
2. Parlez-nous de la raison d'être de votre initiative, pourquoi l'avez-vous mis en place ? (2000 caractères)
3. Quels sont ou quels ont été les retombées ou les impacts positifs en lien avec à l'avancement des femmes du secteur agricole ? (2000 caractères)  
*Exemple : nombre de personnes sensibilisé, rayonnement, augmentation du nombre de femmes impliquées, amélioration de pratiques favorisant les femmes, etc.*
4. En un court texte, résumez votre projet ou votre initiative (ce texte sera diffusé dans les différents médias). (2000 caractères)

### PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À JOINDRE

L'individu ou l'organisation devra obligatoirement fournir avec son questionnaire dûment rempli

- Une photo ou une image représentant le projet. Une résolution de plus de 100 dpi sera acceptée.

Ces critères ont été approuvés par le conseil d'administration du 6 avril 2022.